

Guy Berg

Multilinguisme et économie ouverte – Le microcosme mondialisé du Luxembourg

Abstract (French)

Malgré sa taille réduite, le Grand-Duché du Luxembourg présente une économie largement ouverte sur le monde. Cette ouverture économique va de pair avec une ouverture linguistique séculaire qui fait en sorte que le pays s'est doté de trois langues dites officielles et favorise l'emploi concurrentiel d'autres langues supplémentaires.

Il est intéressant à cet égard de porter le regard sur les antécédents qui sont à la base de ce comportement linguistique, qui est le résultat tant de nombreux développements historiques et géographiques que de certains choix politiques et de société.

Toujours est-il que ce cas de figure échappe aux typologies et modèles courants développés pour décrire les mécanismes qui régissent la réalité linguistique de sociétés plurilingues. Certaines considérations sociolinguistiques devraient permettre de mieux cerner le caractère exceptionnel de la situation luxembourgeoise.

Abstract: Méisproochegkeet an enger oppener Economie – De globaliséierte Mikrokosmos Lëtzebuerg

Mat senger iwwerschaubarer Gréisst ass de Groussherzogtum Lëtzebuerg dach eng Economie, déi wäit op ass vis-à-vis vun der ganzer Welt. Dës ekonomesch Oppenheet geet zesumme mat enger Joerhonnerten aler Oppenheet wat d'Sproochen ugeet. Dat huet dozou gefouert datt d'Land sech net manner wéi dräi sougenannten offiziell Sprooche ginn huet an de gläichzäitege Gebrauch vu weidere Sproochen ënnerstëtzt.

Heibäi ass et vun Interessi de Bléck op dat ze riichten wat d'Ursaache si vun dëser sproochlecher Praxis. Dës Gewunnechte sinn d'Resultat net nëmme vun e sëllegen historreschen a geographeschen Entwécklungen, mee och vu ganz bestëmmte politeschen a soziale Choixën.

Wéi och ëmmer een dës Situatioun zu Lëtzebuerg kuckt, si entzitt sech deene Modeller an Typologien, déi normalerweis déi Mechanisme beschreiwen, mat deenen déi sproochlech Realitéiten a méisproochege Gesellschaften erkläert ginn. E puer soziolinguisteschen Iwwerleunge sollen hëllefën, déi aussergewéinlech Situatioun vu Lëtzebuerg besser ze verstoen.

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Chers amis,
Mesdames, Messieurs,

J'aimerais partager avec vous quelques réflexions sur la complexité de la réalité linguistique au niveau de la société du Grand-Duché de Luxembourg et de son économie.

1. Généralités

Malgré sa taille réduite, le Grand-Duché de Luxembourg présente une économie largement ouverte sur le monde. Cette ouverture économique va de pair avec une ouverture linguistique séculaire qui fait en sorte que le pays s'est doté de trois langues dites officielles et favorise l'emploi concurrentiel d'autres langues supplémentaires. Ces trois langues sont le luxembourgeois, le français et l'allemand, les langues additionnelles les plus usuelles étant l'anglais et le portugais.

Répartie sur un territoire de quelque 2.500 km², la population résidente, qui est de plus de 600.000 habitants, regroupe plus de 170 nationalités et un nombre similaire de langues différentes. A cette population résidente s'ajoutent, les jours de la semaine, quelque 200.000 frontaliers venant des pays limitrophes que sont la France, la Belgique et l'Allemagne.

L'économie luxembourgeoise fait figure de pôle d'attraction majeur qui attire de la main-d'œuvre dans un rayon qui dépasse les 100 km et donc nécessairement les frontières nationales.

La population a connu une forte progression ces dernières années, à raison de 33% entre 2005 et 2018, due en majeure partie à une immigration prononcée. Cette progression est également l'écho de la performance économique du pays, de la croissance soutenue du marché de travail et du niveau élevé de la qualité de vie. Elle est synonyme aussi de la mondialisation continue du pays.

Cette évolution démographique a lieu en présence d'un régime linguistique qui connaît l'emploi simultané des trois langues luxembourgeoise, française et allemande sur l'ensemble du territoire national.

2. Les langues au service de l'économie

Or, quelle est la réalité linguistique au niveau de l'économie luxembourgeoise?

Est-ce qu'un régime linguistique institutionnalisé peut influencer l'emploi des langues au niveau d'une économie qui, à défaut d'un marché national de taille, se doit d'être largement ouverte sur les marchés internationaux?

Est-ce que la présence simultanée de plusieurs langues n'est pas considérée comme une surcharge parfaitement superflue dans un environnement orienté surtout vers l'efficacité économique, le rendement et le profit?

Ou encore, est-ce que la mondialisation n'implique pas la prédominance du seul anglais en tant que *lingua franca* des échanges internationaux?

Soucieux de trouver une réponse à ces questions, je me suis penché sur un élément de l'économie nationale qui concerne de très près l'emploi des langues, à savoir le marché du travail. C'est le marché du travail en effet qui reflète le mieux les exigences linguistiques réelles du monde économique. Souvent, ces exigences font partie intégrante des profils professionnels recherchés dans les offres d'emploi.

J'ai analysé pour cela, entre avril et septembre de l'année, plusieurs centaines d'offres d'emploi telles qu'elles figurent dans les annonces du premier quotidien du pays, le *Luxemburger Wort/La voix du Luxembourg*.¹

Les résultats de cette analyse sont assez étonnants et méritent d'être commentés. Ainsi, la connaissance de la langue anglaise n'est demandée que dans 20,8% des offres d'embauche, alors que le français est demandé dans 70,8% des cas, suivi par le luxembourgeois avec 63,6% et l'allemand avec 63,3%.

Ces chiffres permettent de formuler le constat suivant: la connaissance concomitante des trois langues usuelles du pays est requise dans deux tiers des cas. Concernant le niveau d'éducation, 3% seulement de ces profils concernent des emplois qui requièrent une qualification de niveau inférieur, contre plus de 60% qui exigent une formation moyenne ou supérieure.

Souvent, ces offres sont assorties d'indications assez précises concernant le profil linguistique recherché. En voici quelques exemples:

- Maîtriser les trois langues administratives du pays;
- Maîtriser la langue luxembourgeoise ainsi que les autres langues administratives du pays (français, allemand);
- Langues: Luxembourgeois (niveau B1), Français, Allemand;
- Quadrilingue;
- Les candidats doivent faire preuve d'une parfaite maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande;
- La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est présumée.

L'anglais n'est requis que pour un cinquième des offres analysées, alors que le français, le luxembourgeois et l'allemand sont demandés dans deux tiers des cas. Ceci est d'autant plus étonnant que les acteurs économiques ne sont soumis à aucune législation qui leur imposerait l'emploi de telle ou telle langue. Chaque patron et chaque entreprise est parfaitement libre de définir ses besoins linguistiques. J'en conclus que les profils demandés sont dictés par les lois du marché et correspondent à une vraie nécessité de communication orale et écrite.

¹ Ont été analysés pour les besoins de la présente étude les rubriques 'jobfinder.lu' parues dans le quotidien luxembourgeois *Luxemburger Wort*, éditions du 6 avril, 13 juillet et 21 septembre 2019.

A noter également que la plupart des offres d'emploi sont rédigées en français (74,8%), et que la deuxième langue de rédaction des offres est le luxembourgeois avec 16,6%. L'allemand occupe la troisième place avec 7,2%, suivi de l'anglais avec 1,4%.

3. Des origines du régime linguistique luxembourgeois

Ici la question se pose si le multilinguisme luxembourgeois a été mis en place de façon purement pragmatique pour satisfaire aux besoins de l'économie nationale?

Ou bien est-ce qu'il a été inventé pour faciliter l'immigration et accommoder les étrangers qui s'installent dans le pays?

Bien sûr que non!

La présence de plusieurs langues au sein de cette société en principe monolingue doit son origine aux vicissitudes des temps passés. Le multilinguisme luxembourgeois est le résultat de certains développements historiques et géographiques particuliers ainsi que de choix politiques et sociétaux.

La proximité entre le luxembourgeois et l'allemand fait que la présence de l'allemand au Luxembourg paraît évidente. En effet, le luxembourgeois est issu du paysage des dialectes germaniques et fut longtemps qualifié de dialecte allemand. Aujourd'hui encore, les deux langues sont complémentaires.

Le français, langue romane, quant à lui, est génétiquement bien loin de ce couple germanique.

Comment alors expliquer la présence de la langue française dans la société luxembourgeoise au même titre que le luxembourgeois et l'allemand et en complément de ceux-ci?

Les origines du français au Luxembourg remontent aux temps reculés du moyen-âge. Le comté, puis duché de Luxembourg, bien que faisant partie intégrante du Saint Empire germanique, avait manifesté très tôt une prédilection pour le monde roman, pour des raisons de volonté ou nécessité politique, mais aussi pour des raisons d'affinité culturelle et dynastique.

Ainsi, au XIII^e siècle, à une époque où les grandes chancelleries de l'Europe basculaient peu à peu du latin vers la langue vulgaire locale pour la rédaction de leurs chartes, contrats, lettres de franchise et autres documents officiels, les comtes de Luxembourg préférèrent le français pour la rédaction de leurs textes administratifs au détriment de l'allemand.

Dans cette même logique, les comtes de Luxembourg faisaient élever leurs princes à la cour royale de France à Paris. Les liens de famille entre les deux cours étaient étroits et d'une importance politique majeure. Jean I^{er} de Luxembourg, roi de Bohême, donna en mariage sa fille, Bonne de Luxembourg, à Jean II le Bon, roi de France issu de la maison capétienne des Valois.

Tout au long du moyen-âge, les comtes, puis ducs de Luxembourg cherchaient à élargir leurs possessions et gagner en importance politique. Ils réussirent à

réaliser leurs objectifs soit par une politique de domination par la force, soit par une politique de mariage. Ces deux vecteurs n'étaient viables qu'en direction de l'occident, et donc vers l'ouest, étant donné que les territoires à l'est du comté étaient soumis à l'autorité du tout-puissant archevêque de Trèves, prince électeur du Saint Empire.

Face à cette puissance politique à la frontière est de leurs territoires, les princes luxembourgeois étaient forcés de s'orienter vers l'ouest, et donc vers le monde romanophone, pour réaliser leurs objectifs de croissance territoriale. Le résultat de cette politique expansionniste fut que le duché de Luxembourg, à la fin du moyen-âge, était composé de deux parties, appelées quartiers, distincts de par leur culture et leur langue, à savoir le quartier allemand germanophone à l'est, et le quartier wallon francophone à l'ouest. Le duché de l'époque englobait donc deux populations de langue différente.

Telle fut la situation au XV^e siècle quand Philippe le Bon, duc de Bourgogne, réussit à incorporer le duché de Luxembourg dans ses terres bourguignonnes, et le pays finit par intégrer les Pays-Bas espagnols et autrichiens régis depuis Bruxelles et Malines.

Le régime politique tenait bien compte de cette réalité linguistique, de sorte que tous les actes officiels étaient rédigés dans les deux langues française et allemande. Cet état des choses, une fois établi, restait de mise pendant tout l'Ancien Régime.

Annexé par la France pendant la Révolution française et renommé Département des Forêts, le duché, à la fin de l'ère napoléonienne, fut réinventé au Congrès de Vienne sous le nom de Grand-Duché de Luxembourg. Le régime linguistique séculaire était maintenu puisqu'il fallait toujours tenir compte des deux populations de langue différente.

Trilinguisme et Triglossie au Luxembourg

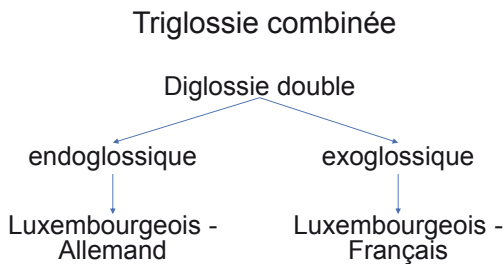


Fig. 1: Complexité de la situation linguistique au Luxembourg

4. Du multilinguisme volontariste

La situation changea radicalement quelques années plus tard dans le courant de la Révolution belge. Les traités négociés pour mettre fin à la violence et à l'insurrection stipulaient que la partie francophone du territoire luxembourgeois, le Quartier wallon, intégrera l'Etat nouvellement créé sous le nom de Royaume de Belgique.

Le résultat de ces tractations fut que, à la fin de la Révolution belge en 1839, le territoire du Grand-Duché de Luxembourg fut réduit à ses dimensions actuelles et, du point de vue linguistique et de sa population, au territoire qui correspondait plus ou moins au Quartier allemand de l'Ancien Régime.

Cette mutilation territoriale se serait prêtée à merveille pour mettre fin à un régime séculier qui imposait la pratique de deux langues à la fois. Le pays aurait pu se contenter de l'allemand comme seule et unique langue officielle pour répondre à tous les besoins de communication écrite.

Les choix finalement opérés ne suivaient pas cette logique. Bien au contraire: les dirigeants choisirent de maintenir le bilinguisme institutionnalisé français-allemand, et cela même en l'absence d'une population francophone. Les raisons qui auront guidé ce choix volontariste sont multiples et complexes et ne peuvent être que soupçonnées. J'imagine, entre autres, les raisons suivantes:

- la tradition: l'héritage linguistique, le bilinguisme, était cher aux décideurs politiques de l'époque;
- le maintien de l'équilibre linguistique et culturel: la pratique des deux langues permettait l'accès égal aux deux cultures germanique et romane et, par exemple, aux universités françaises et allemandes, du moins pour les couches aisées de la population;
- le souci de garder un élément distinctif par rapport à l'Empire allemand: garder le français comme langue administrative du pays, et comme seule langue de la législation, était synonyme de démarcation culturelle et linguistique vis-à-vis du monde germanique;
- l'opportunisme politique: s'attacher au français en tant que langue administrative et de la législation signifiait défendre la prédominance de la bourgeoisie, qui se distinguait par son éducation généralement supérieure, et assurer sa supériorité politique grâce à la langue.

Le luxembourgeois, quant à lui, commence lentement à trouver sa place dans ce concert plurilingue, et le tout premier livre rédigé dans cette langue paraît en 1829. Considéré encore au XIXe siècle comme simple dialecte allemand, il conquiert de plus en plus de domaines d'utilisation et sait s'établir comme la vraie langue nationale, à la différence du français et de l'allemand qui seront toujours considérées comme des langues étrangères.

Aujourd'hui – et nous l'avons vu dans le contexte de l'emploi des langues dans l'économie – le multilinguisme traditionnel du pays se définit par les trois langues luxembourgeoise, française et allemande, et est renforcé par d'autres langues telles que l'anglais et le portugais.

Trilinguisme et Triglossie au Luxembourg Caractéristiques

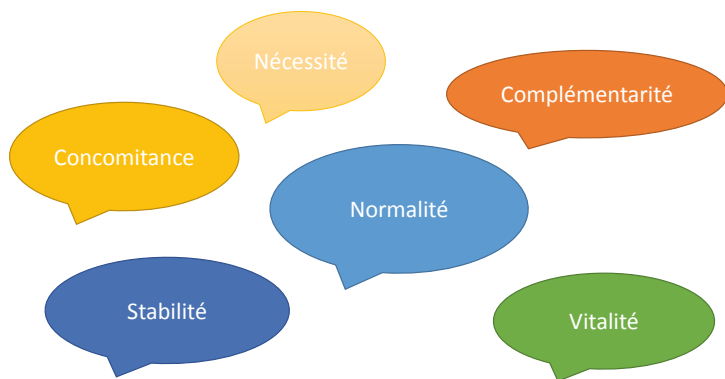


Fig. 2: Les principales caractéristiques du multilinguisme luxembourgeois

5. Considérations sociolinguistiques

Ces réflexions me mènent à une ultime considération, d'ordre sociolinguistique, que j'aimerais évoquer en guise de conclusion.

Le multilinguisme institutionnalisé luxembourgeois peut être caractérisé comme une rare combinaison entre trilinguisme et triglossie: trilinguisme dans la mesure où les trois langues usuelles du pays sont employées à un pied d'égalité et de façon non différenciée par une fraction importante de la population résidente, et triglossie dans la mesure où une différenciation linguistique peut s'imposer en fonction du domaine d'utilisation respectif.

Cette triglossie luxembourgeoise se caractérise ensuite par une double diglossie: une diglossie endoglossique pour le couple luxembourgeois – allemand, et une diglossie exoglossique pour le couple luxembourgeois – français.

Les études menées dans ce domaine de la sociolinguistique montrent que les régimes linguistiques du type diglossie ou triglossie sont généralement peu stables dans le temps et ont tendance à s'effacer au profit d'un régime bilingue, voire monolingue.

Or, les chiffres concernant l'emploi des langues dans le monde du travail et de l'économie au Luxembourg témoignent d'une réalité bien différente. Je les considère comme un indicateur majeur tant de la stabilité que de la vitalité du régime linguistique en vigueur. L'emploi des langues dans l'économie n'est qu'une illustration de leur emploi au niveau de la société dans son ensemble.

6. Conclusion

Visiblement, les trois langues usuelles du Luxembourg se portent bien, leur caractère institutionnalisé n'est pas remis en question, leur emploi concomitant s'inscrit dans la durée, rien n'indique qu'elles auraient tendance à vouloir s'effacer mutuellement, et rien ne laisse supposer que ce ménage plurilingue serait voué à disparition.

Identifier les mécanismes qui sont à la base de ce petit monde plurilingue particulier et de sa tenacité constitue un *desideratum* majeur de la recherche sociolinguistique.

Je vous remercie de votre attention!

Bibliographical information

This is a preliminary version of the text which will be published in the book: Tender, Tõnu/Eichinger, Ludwig M. (eds.): Language and economy. Language industries in a multilingual Europe. Contributions to the EFNIL Conference 2019 in Tallinn. Budapest: Research Institute for Linguistics, Hungarian Academy of Sciences.

The electronic PDF version of the text is accessible through the EFNIL website at:

<http://www.efnil.org>